

FORMATION CATÉGORIE OUVERTE A2

OBJECTIFS DE LA FORMATION	Voler en sous-catégorie A2 en toute légalité. Acquisition des compétences pour gérer une activité d'exploitant drone
PUBLIC CONCERNÉ	Toute personne de plus de 16 ans souhaitant utiliser un drone
VALIDATION DU STAGE	Attestation de validation des acquis, passage en ligne ou en centre de l'examen A2 (BAPD)
PRÉREQUIS	Avoir 16 ans ou plus. Avoir un ordinateur portable et son propre drone si possible. Être titulaire de l'attestation de réussite A1/A3
EFFECTIF	3 élèves par session
DURÉE	1 jours (7h)
MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	Cours théorique et pratique. Temps d'échanges entre élèves. <u>Sur site VOLTANEO</u> : format interactif sur écran géant et paperboard. Drone personnel ou Drones DJI. <u>Sur site client</u> : format interactif sur matériel de diffusion. Drone personnel ou Drones DJI.
LIEU	Sur site VOLTANEO (63), ou intra-entreprise

JOUR 1

1. Introduction et Objectifs de la Formation (30min)

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs : comprendre les règles A2 et préparer l'examen
- Différences entre A1/A3 et A2
- Exigences pour voler en A2

2. Règlementation Européenne et Contexte A2 (1h)

- Règlementation EASA (Règlements UE 2019/947 et 2019/945)
- Différences entre catégories ouverte, spécifique et certifiée
- Zones de vol autorisées et restrictions (GéoZones, cartes officielles)
- Notions de responsabilité civile et assurance
- Enregistrement des drones et exploitant/télépilotes sur AlphaTango
- Connaissance des classes de drones (C0 à C4, impact sur A2)

3. Conditions de vol en sous-catégorie A2 (2h30)

- Règles spécifiques A2 :
 - Météorologie
 - Atténuation des risques au sol
 - Performances des UAS
- Obligation de formation A1/A3 avant A2, rappels

Pause déjeuner (1h)

4. Pratique et Autoformation Requise pour l'Examen A2 (1h)

- Préparation à l'autoformation demandée : vol en conditions réelles
- Exercices pratiques essentiels :
 - Vol en stationnaire et corrections manuelles
 - Translation avant/arrière, latérale et virages progressifs
 - Gestion du vol en environnement urbain et rural
 - Simulation d'urgence : perte de signal, vent fort, panne batterie
- Analyse des données de vol et amélioration des compétences

2. Entraînement à l'Examen A2 (1h30)

- Présentation de l'examen théorique A2
- Simulation d'examen et correction des erreurs fréquentes

4. Conclusion et Perspectives (30min)

- Discussion ouverte et retour d'expérience des participants
- Conseils pour une pratique avancée (scénarios spécifiques, perfectionnement)
- Opportunités professionnelles et applications du A2

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Accessibilité Handicap :

Lors de l'entretien d'évaluation du besoin du stagiaire, l'identification d'un besoin en termes d'accessibilité de la formation à une problématique de handicap sera systématiquement abordée. En cas d'identification d'un besoin spécifique, le lieu, la durée, le déroulé de la formation ainsi que les supports pédagogiques pourront être adaptés afin de garantir une accessibilité optimale.

Modalités et délais d'accès :

L'accès à nos formations peut être initié :

- par l'employeur,
- à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ou à l'initiative propre du salarié.

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est définie au cours des différents échanges entre notre service formation et le client, permettant une mise en œuvre adaptée dans des délais raisonnables.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les conséquences :

Des feuilles de présence sont émargées par les participants et les formateurs pour chaque demi-journée de formation. Une évaluation des acquis est réalisée en fin de formation, ainsi qu'un questionnaire de satisfaction. Un certificat de réalisation est remis au stagiaire. Un bilan peut être organisé à la demande du client pour évaluer l'impact de la formation.